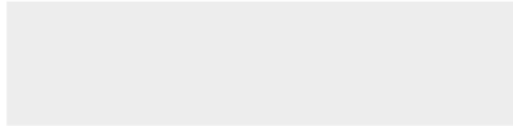


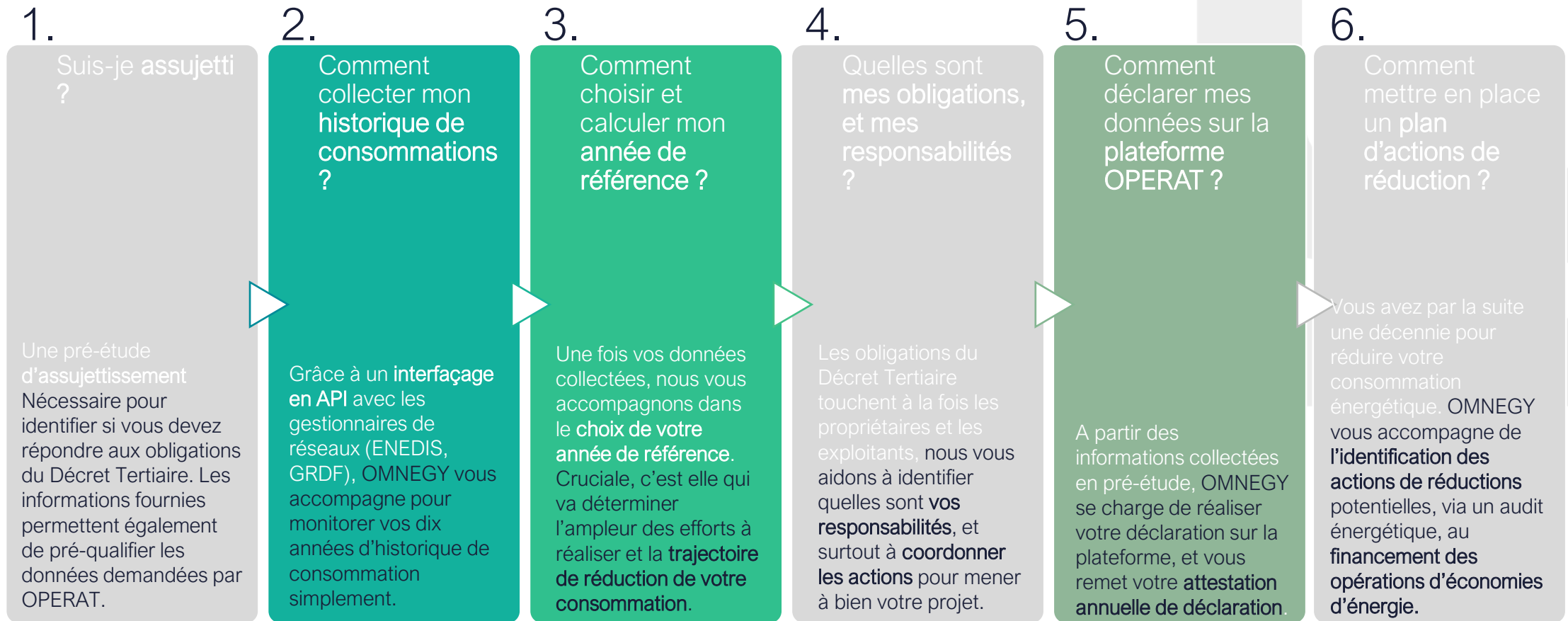


PRESENTATION **DECRET TERTIAIRE**



Répondez aux exigences du Décret Tertiaire

Un accompagnement global





Centralisation de vos données énergétiques

Identification des énergies consommées

Compilation des données présentes auprès :

- Des gestionnaires de réseau
- Des fournisseurs
- De votre entreprise

Segmentation des consommations par entité fonctionnelle

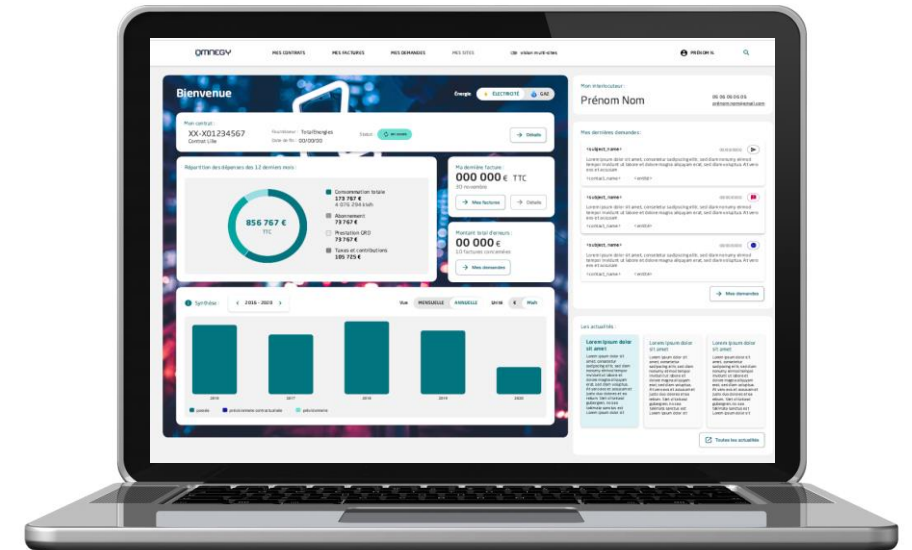
Centralisation de vos données énergétiques sur notre portail client



Les consommations énergétiques doivent être compilées de façon exhaustive : **gaz, électricité, fioul, bois, réseaux de chaleur, etc.**



Vos données collectées sans effort en signant une autorisation de collecte de données, nous pouvons récupérer **10 années d'historique de consommation pour le gaz et l'électricité**. Les autres données énergétiques devront être récupérées auprès de vos fournisseurs, ou de vos archives.





Identification du scénario de référence approprié

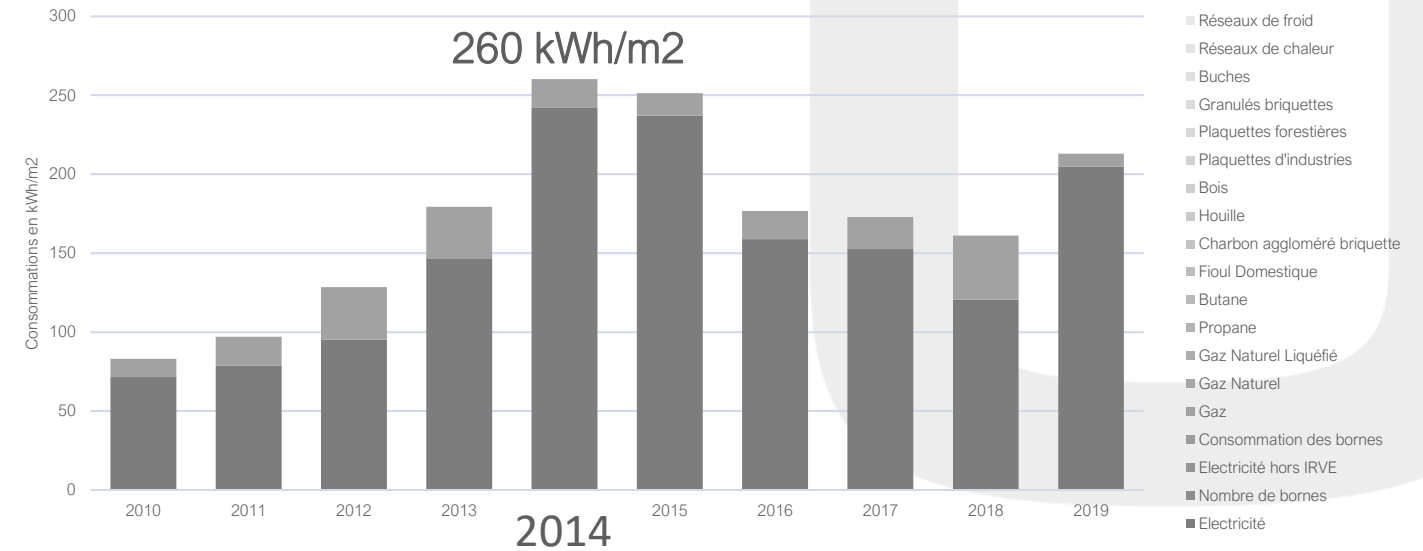
Récupération de votre historique de consommation

- Classification par type d'énergie
- Prise en compte de la part des activités tertiaires

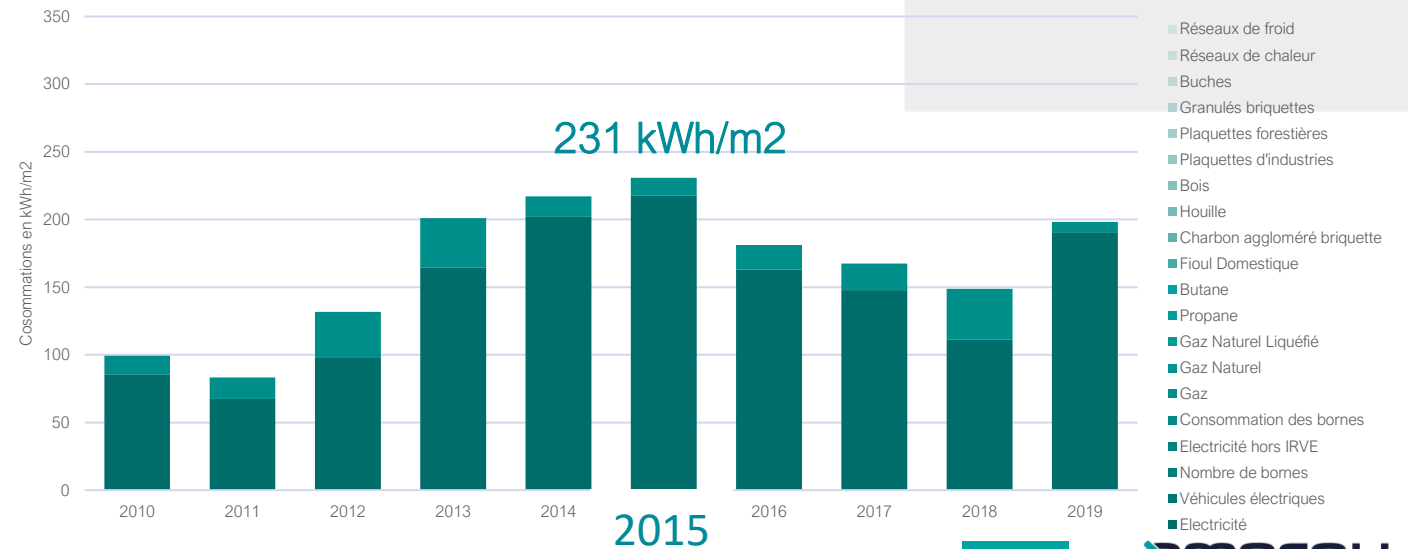
Ajustements & modulations

- Selon la zone climatique
- En cas de répartition des consommations non connue
- En fonction de l'activité exercée

Historique de consommation brut



Ajustements climatiques



Année à déclarer





contact@cozen.energy